

Laxou rassemblée

ÉLECTION MUNICIPALE | 23 & 30 MARS 2014

Nouvelle méthode

Dans les premiers documents, et avec mon équipe, je vous proposais l'esquisse du programme que nous souhaitons vous soumettre à l'occasion de la consultation électorale des 23 et 30 mars prochains.

Nos propositions ont pour thèmes : l'**urbanisme** et l'**environnement**, l'**enfance** et la **jeunesse**, la **fiscalité locale** et sa répartition, la **sécurité** des personnes et de leurs biens, la **culture** et les **sports**, le soutien à la **vie associative**, l'**action sociale**, l'**intercommunalité**, la **démocratie locale** et l'**économie**.

Ecoute, transparence et respect des engagements pris, seront nos fils conducteurs dans l'élaboration et la pratique de nos politiques publiques municipales pour Laxou.

Avec celles et ceux qui vont solliciter votre confiance sur la liste que j'ai l'honneur de conduire, je vous propose **une nouvelle méthode de travail et de gestion** démocratique de notre commune, afin de nous donner les moyens d'une légitime **ambition sociale et économique durable**.

Cela est possible. Le 23 mars, pour Laxou, votez et faites voter "Laxou rassemblée".

Paul LAXOU, Secrétaire

Christophe Gérardot

avec

 **Gérardot**

www.laxourassemblee.fr

L'urbanisme définit les grandes orientations d'aménagement du territoire et d'utilisation de nos sols dans un projet global d'équilibre entre espace urbain et espaces verts. Nous voulons un urbanisme prospectif, participatif, opérationnel et équilibré, à l'image de notre projet pour Laxou. Il sera l'image de nos aspirations et doit se définir comme offrant le maximum de services au plus grand nombre : logements, voiries et trottoirs, espaces verts et aires de jeux, places de rencontres, équipements publics, culturels et sportifs. Nous proposons notamment :

- Veiller à la **mixité des usages** comme dans le cadre de la reconstruction des anciens sites de Nouvelec et de Saint Joseph, avec une bonne insertion paysagère, respectueuse de la qualité urbaine de l'environnement.
- **Equilibrer l'habitat** entre d'une part **privé/public** et d'autre part l'**individuel et le collectif**.
- Engager la **rénovation du quartier des Provinces** avec les bailleurs et l'ensemble des acteurs publics pour faire de ce quartier oublié un atout pour Laxou, en **rénovant les bâtiments et espaces extérieurs** (et donner des noms aux contre-allées qui n'en ont pas) et en **requalifiant les aménagements commerciaux**.
- Concevoir des **aménagements paysagers** et des espaces **adaptés aux enfants**.
- **Créer un city stade**.

POUR LE LOGEMENT

- **Aider à l'isolation des logements** avec une attention particulière à l'habitat ancien.
- **Adapter le logement aux besoins de chacun** : les personnes âgées en perte d'autonomie, les étudiants touchés par la pénurie de logements, et les personnes handicapées.
- **Développer les logements pour les grandes familles** (type F5 ou F6) de façon non concentrée.
- **Répartir les logements sociaux au sein de l'agglomération**.
- **Renforcer la politique d'aide à l'amélioration de l'habitat privé** pour les travaux nécessaires et rééquilibrer la réhabilitation sur l'ensemble du territoire.
- Développer des **tarifications spécifiques pour les plus défavorisés** en lien avec les CCAS pour **réduire le poids des charges** (eau-électricité-chauffage, téléphone-internet...).
- **Promouvoir la réalisation de logements et de locaux à énergie positive** ainsi que la formation des professionnels à l'éco-construction et à l'éco-rénovation, pour répondre aux objectifs de développement durable et de transition énergétique.
- **Aménager le terrain situé devant l'Intermarché en "zone promenade, de détente pour tous"**.
- **Créer un pôle multiactivité** ouvert à toutes les générations (ancienne école Pasteur).
- **Créer un espace dédié aux sports de glisse urbains**, skate, trottinette, BMX.



Laxou rassemblée



CHRISTOPHE GERARDOT
46 ans
Directeur des affaires sociales
associatives et scolaires, Conseiller
municipal et communautaire sortant

Environnement

Chacun de nos quartiers doit bénéficier d'un cadre de vie de qualité. C'est-à-dire préserver cet avantage-là où il est réalisé et partout mailler l'espace de façon non agressive afin de relier l'ensemble. Pour cela la place du végétal doit faire l'objet d'une attention particulière. Parmi nos objectifs figurent notamment les mesures suivantes :



POUR LE DOMAINE PUBLIC

- **Préserver les zones humides** (mares, etc.), la faune, la flore, le développement de ruchers en milieu urbain...
- Favoriser les **continuités écologiques** entre les espaces naturels urbains et périurbains pour **protéger la biodiversité**.
- Mettre en place des **jardins pédagogiques et culturels (jardins Voirins)**.
- Soutenir le développement et la réimplantation faune/flore notamment avec une **opération programmée d'aménagement des vergers**.
- Poursuivre et accompagner la démarche de **mise en protection de la forêt de Haye** qui intègre le bois des Fourrasses.
- Elaborer et promouvoir une **charte d'éco-citoyenneté responsable**, notamment par l'**abandon** progressif de l'usage des **produits phytosanitaires**, l'accompagnement vers le développement des apports volontaires, la revalorisation des petits électroménagers...
- Valoriser notre patrimoine Art déco par la création d'un **itinéraire touristique ludique associant l'art dans la ville**.
- Coordonner les **actions de protection du patrimoine architectural** menées par les 20 communes de la Communauté Urbaine.

- Suite aux inondations de Mai 2012, l'accent sera mis sur la **gestion hydraulique des cours d'eau** et par une nouvelle approche afin de moins imperméabiliser les sols.

- Promouvoir une **charte communale et intercommunale sur les ondes** (en évitant voire en interdisant les antennes à proximité des espaces publics des enfants).

- S'engager dans le **renouvellement du parc automobile public** par des **véhicules écologiquement propres**.

POUR LES PARTICULIERS

- Des "**ambassadeurs du tri**" interviendront, et les **points de collecte**, en nombre insuffisant aujourd'hui, seront **multipliés** sous forme d'un mobilier urbain esthétique et accessible. L'usage des **composteurs** et des **récupérateurs d'eau** sera encouragé.

POUR LES ENTREPRISES

- Une **aide financière incitative** sera mise en place pour les P.M.E.

- Il sera nécessaire d'**améliorer les plateformes communautaires** pour lutter contre les décharges sauvages (en forêt de Haye par exemple).

- Mise en place d'**éco-packs** (infos, conseils à distribuer...).

POUR UN PLAN LOCAL D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

- Faire évoluer le parc immobilier communal vers les **énergies renouvelables** (isolation, chaudière, éclairage public...) inscrites dans un plan pluriannuel d'investissement.

- Mettre en place une politique d'**autosuffisance énergétique des bâtiments publics**.

- **Adopter de nouveaux comportements** respectueux de l'environnement au sein des services communaux.

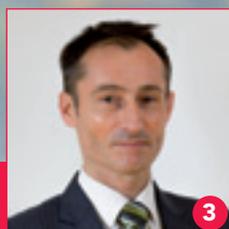
- **Associer la recherche universitaire et les entreprises privées** à la **valorisation des déchets**, par : la mutualisation de cet objectif à l'échelle du SCOT de Meurthe-et-Moselle Sud, le **recyclage de matériels usagés** (appareils ménagers, ordinateurs, vélos...) dans le cadre du **développement de l'économie sociale et solidaire**, la création d'une **usine de méthanisation** valorisant les boues de la station d'épuration et les produits verts et fermentés cibles des déchetteries (comme à Lille où le méthane alimente les bus).



2

MYRIAM DOUX

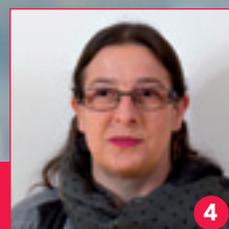
53 ans
Chef de service administratif
Conseillère municipale sortante



3

PIERRE BAUMANN

48 ans
Gestionnaire d'achat pôle emploi
Conseiller municipal sortant
Conseiller général



4

VALÉRIE EPHRITIKHINE

48 ans
Cadre associative dans le
domaine de la formation
Conseillère municipale sortante



5

AZIZ BEREHIL

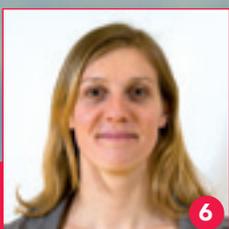
37 ans
Chef d'entreprise

Enfance et jeunesse

Des jardins d'enfants aux centres de loisirs en passant par les écoles, collèges et lycées, jusqu'aux études supérieures et autres formations qualifiantes, les communes et la Communauté Urbaine, ainsi que le Département, la Région et l'Etat mettent à la disposition des habitants des services pour chaque âge et chaque besoin spécifique. Il est tout à fait essentiel d'y consacrer toute l'attention requise. Nous veillerons donc bien à répondre aux attentes par :



- La création d'un **espace d'information, d'écoute, d'accueil et de soutien à la parentalité**, accompagné d'un **portail de suivi d'inscriptions** dans les structures "petite enfance" afin d'éviter aux nouveaux parents le parcours du combattant pour trouver une place en crèche.
- La **coordination de l'offre d'accueil de la petite enfance** pour développer un réseau de crèches, de haltes-garderies mieux réparties sur l'agglomération et plus adaptées aux besoins réels (horaires, proximité...).
- La **création d'une caisse des écoles** (établissement public) pour gérer les crédits affectés à celles-ci par des décisions partagées entre les parents, enseignants et élus.
- **L'aménagement des rythmes scolaires** des écoles maternelles sera enfin adapté en concertation avec les parents qui seront écoutés et respectés.
- La définition d'un **projet éducatif global** autour des différents temps de l'enfant, allant de la crèche à l'adolescence.
- **La poursuite et l'amélioration des dispositifs d'Aménagement du Temps de l'Enfant (ATE)** en ayant le souci d'une continuité pédagogique et éducative sur l'ensemble du parcours scolaire de l'enfant.
- **La continuité de la journée du mercredi : restauration et prise en charge** en Accueil Collectif de Mineur (ACM), centre aéré, des enfants le mercredi après midi.
- Le renforcement de **l'utilisation des produits bio et locaux** dans les restaurants scolaires.
- **La création d'un lieu ouvert pour les adolescents et d'un Passeport Jeune** pour faciliter l'accès aux activités sportives et culturelles.
- **La mise en place d'Animateurs Prévention Jeunesse** référents sur les lieux de rassemblement, en complément de "Jeunes et cité" et en partenariat avec les établissements scolaires.
- **La création d'un véritable espace culturel, artistique et sportif** sur le site de l'école Pasteur.
- **La création d'une "maison des générations"**, rapprochant les activités de la ludothèque et de la médiathèque et favorisant les liens inter-générationnels.



6

LOU COUNIL

28 ans
Enseignante doctorante en université
Capitaine de l'équipe de France de water-polo



7

RALPH FERNANDES

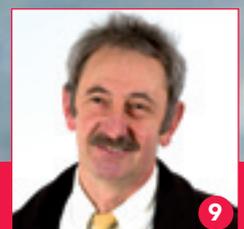
38 ans
Ingénieur



8

URSULA BORYSIK

58 ans
Documentaliste



9

HUBERT ALEIL

57 ans
Gérant de société

Fiscalité locale

Avec la décentralisation, les collectivités locales disposent de plus d'autonomie, de compétences et de responsabilités. Les communes ont vu s'accroître leurs attributions, notamment en matière d'urbanisme, d'aménagement, de logement, d'aide sociale. Le revers de la médaille est que l'Etat a de plus en plus tendance, quelle que soit la couleur politique du Gouvernement, à transférer sur les communes les charges qui lui incombent et à limiter les aides qu'il apportait aux collectivités locales. Ainsi pour le budget 2014, c'est une nouvelle ponction de 1,5 milliard d'euros qui est prévue, ce qui sera préjudiciable aux moyens disponibles pour répondre aux attentes. Cela dit nous proposons de :

- **Mutualiser les marchés publics** le plus possible dans le cadre de la coopération intercommunale, tout comme l'ensemble des achats publics pour diminuer les coûts et améliorer la qualité (restauration, achats de véhicule...).
- **Limiter les commissions et les délégations** à 6 adjoints au lieu des 9 actuels permettrait **une économie annuelle de près de 38 000 €**, soit plus de 1,10 point d'impôt communal par an. Au terme d'un mandat de 6 ans cela représenterait presque **230 000 € qui seront directement injectés en priorité en direction de la jeunesse et des seniors de notre commune.**
- **Engager les actions à moyens constants**, en visant une optimisation, un redéploiement et une cohérence dans la méthode.

- **Etablir une charte intercommunale entre Laxou Champ-le-Bœuf et Maxéville** afin d'établir l'égalité entre les habitants des deux communes pour les services et tarifs communs.
- **Développer une politique tarifaire des services municipaux** (restauration périscolaire, offre jeunes, etc.) **proportionnelle aux revenus de chacun** et facturer les services selon l'usage de chacun et non à l'inscription.



Sécurité

Il ne fait pas de doute que les questions de sécurité occupent une place importante parmi les préoccupations actuelles de nos concitoyens. L'approche objective de la sécurité s'intéresse aux causes et aux effets des mesures prises contre les actes commis par malveillance (vols, incendies volontaires, attentats etc.), contre les phénomènes accidentels, naturels (tempêtes, fuites d'eau etc.). Elle procède de la mise en œuvre de mesures passives ainsi que de mesures actives. En conséquence nous veillerons à :

- **L'adaptation des missions de la Police municipale** et au développement du partenariat avec la police Nationale.
- Développer les **brigades pédestres** afin de favoriser la rencontre entre la police et les habitants.



- Mettre en place des moyens de **sécurité pour garantir la qualité de vie des habitants** : l'utilisation de moyens modernes tels que la **vidéosécurité** ne sera pas exclue pour remédier à des problèmes aigus et ponctuels de sécurité **dans des lieux ciblés.**
- **Améliorer le stationnement** en concertation avec les habitants notamment dans les quartiers des Provinces et du Champ-le-Bœuf touchés par des phénomènes de stationnement durable non résidentiel.
- **Elaborer un schéma directeur sur 6 ans** en débat public de l'amélioration et du renouvellement des voiries de la commune en favorisant la **limitation de vitesse** et la **sécurisation des espaces piétons.**



10

NATHALIE BEGIN

43 ans
Adjointe technique second œuvre dans une association d'insertion



11

OLIVIER NICLOUX

46 ans
Agent territorial polyvalent des établissements d'enseignement



12

ELISABETH LAURENT

58 ans
Principale de collège



13

ANTOINE VANÇON

19 ans
Etudiant en médecine

La politique culturelle de la commune doit façonner son image et d'une certaine façon la caractériser, parce qu'elle cimenter les conditions du vivre ensemble et crée sans cesse du lien social en favorisant l'unité de toutes les composantes de la ville. L'offre culturelle ne peut se résumer en une succession d'inaugurations occasionnelles, mais doit s'échafauder autour d'une programmation liant diversité, créativité, originalité, recherche et valorisation des talents locaux.

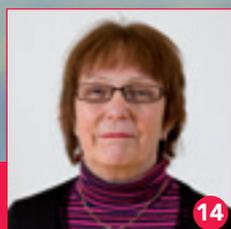


En matière culturelle, nous proposerons donc **une méthode et plusieurs objectifs** pour servir de base afin de subventionner les associations qui en feront la demande. Les objectifs iront de l'**animation** à la **diffusion** en passant par la création, le **soutien des pratiques amateurs**, des éléments du **patrimoine**, de la **culture des habitants**, et enfin de la **communication**.

Le rôle des communes du Grand Nancy devra être clairement défini. Plus encore, c'est au niveau du Sillon Lorrain, voire de la grande région que la réflexion devra s'engager.

- **Création d'un événement annuel** associatif et fédérateur.
- **Création du festival musical Jardins en fête décliné dans tous les quartiers** : Champ Le Bœuf, Province, Village, Zola sur nos sites remarquables Mi-les-Vignes, Fond de Lavaux.
- Organiser **des concerts dans chaque quartier** en s'appuyant principalement sur les artistes locaux, l'école de musique et les chorales.
- **Favoriser les résidences d'artistes** pour enrichir la créativité au profit de tous, y compris du projet éducatif communal.
- **Donner au forum des associations une dimension festive** autour d'un spectacle vivant.
- **Mettre en valeur les artistes locaux** en lien avec les "*sentiers battus*", cet événement sera l'occasion de pérenniser l'implantation d'œuvres dans Laxou, ses rues, ses lieux de vie et faire de Laxou une ville de culture, car l'art n'est pas que contemplatif, c'est un art à vivre.

- **Innover sur les lieux d'exposition** et les œuvres, travailler davantage en partenariat avec le lycée, les collèges, les écoles, les espaces privés (micro-scène d'un moment) et pourquoi pas avec l'hôpital.
- **Développer les portes-ouvertes d'artistes locaux** en les inscrivant dans un temps culturel et festif municipal.
- **Adapter la médiathèque aux réels besoins des publics** dans son offre culturelle (nouvelle technologie espace son et visuel) et dans son accessibilité.
- **Conforter et développer** l'accueil et la fonction multisports de la Sapinière.
- Mettre en place avec les associations **une charte de partenariat** autour d'objectifs partagés et contractualisés.
- **Mettre en lien les salles de diffusion culturelle** dans l'agglomération et travailler en réseau.
- **Coordonner leurs utilisations** et soutenir les lieux de diffusion culturelle dans toutes les disciplines artistiques.
- Faire en sorte que **les équipements** soient **mieux adaptés aux demandes locales** des artistes et qu'ils ne soient pas concurrentiels.
- Inscrire **les industries créatives au rang des filières prioritaires de développement économique** : image, design, numérique, architecture, édition-imprimerie, gastronomie...
- **Valoriser des formes originales d'artisanat local** (et en particulier d'artisanat d'art) par la création d'un espace dédié, ouvert au public, pédagogique où l'on crée, où l'on produit, où l'on vend.



FRANÇOISE SIMONNET PEDOT
61 ans
Conseillère pédagogique retraitée



PIERRE BRUTHIAUX
62 ans
Directeur des médiathèques de Laxou à la retraite



LISE ALEIL MARCHAL
27 ans
Animatrice jeunesse



MICHEL LEJEUNE
70 ans
Chargé d'étude en urbanisme retraité

Sports

Le mouvement est naturel à l'homme. L'exercice physique procure le plaisir et l'épanouissement personnels. Le sport intègre des comportements, des rites, des représentations, des normes, des valeurs qui sont d'ordre économique, éthique, esthétique, pédagogique. Il est comme on dit "un fait social total".

Pour ce qui nous concerne, nous aiderons les clubs à animer la vie sportive, à gérer voire à créer les installations nécessaires. Cela se traduira notamment par :

- L'abandon du projet d'un deuxième golf dans l'agglomération pour laisser la place à un espace public de sports et de loisirs pour tous avec un bassin de plein air paysagé et récréatif, des espaces multijeux, de terrains multisports.

- Une étude pour la création éventuelle d'une piscine à usage prioritaire des scolaires (insuffisance des créneaux actuellement) associée à une véritable patinoire.

- Un équipement adapté veillant à l'accessibilité de tous pourrait être créé, avec trois grands objectifs :

1. La satisfaction de l'ensemble des usagers loisirs (écoles, individuels, associations, accueil collectif de mineurs)
2. Le développement de la compétition

(aux normes de compétition patinage et hockey) qui fonctionne toute l'année.

3. Le développement des manifestations privées pour rentabiliser l'équipement et développer la lisibilité de l'équipement et du sport concerné.

Sa construction pourrait être financée par des fonds privés ou dans le cadre d'un partenariat public/privé.



Vie associative

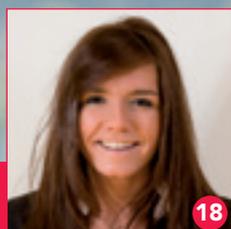
La vie associative est un des paramètres essentiel pour mesurer la vitalité et le dynamisme d'une commune. Sur ce plan Laxou se porte plutôt bien, mais nous voulons favoriser au mieux l'activité des associations dans le respect absolu des règles qui les régissent.

- L'association est d'abord l'expression d'une liberté fondamentale pour chacune et chacun de se rassembler avec d'autres hommes et femmes en vue de réaliser un projet, de lutter pour une cause, de pratiquer un sport, une activité sociale et culturelle.

- L'association a donc une grande influence sur l'existence sociale de l'individu et sur la société toute entière. C'est pourquoi elle doit être soutenue et aidée.

- Laxou compte une foule d'associations qui rassemblent plusieurs milliers de personnes animant la vie associative et participant parfois aux activités de plusieurs associations.

- Des œuvres sociales scolaires au sport, de la musique aux vacances, des Droits de l'Homme à la petite enfance ou aux personnes âgées, de la solidarité à la prévention et aux associations patriotiques, l'extrême diversité de la vie associative locale couvre un très grand nombre de centres d'intérêt utiles à la population, au travers desquels s'exprime le sentiment d'appartenance à la communauté Laxovienne.



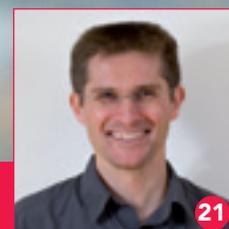
VALÈNE MOMBORG
22 ans
Agent d'escale SNCF



CHRISTIAN PAUCHET
67 ans
Professeur des écoles Retraité



AUDREY VATRY
37 ans
Infirmière coordinatrice



OLIVIER HANTZ
39 ans
Conseiller en santé et en sécurité à l'université

Seniors

A Laxou comme dans la communauté urbaine du grand Nancy la population vieillit. L'espérance de vie des Français a progressé d'environ un trimestre tous les quatre ans durant les 20 dernières années, et la moyenne d'âge de la population française n'a cessé d'augmenter. Les plus de 65 ans représentent près de 17 % de la population et seront environ 26 % en 2030. Cette évolution démographique va avoir pour conséquence un accroissement important du nombre de "seniors" âgés de 65 à 74 ans, autonomes, en bonne santé, mobiles, disposant de beaucoup de temps et souvent dotés de revenus modestes. Car malheureusement la retraite s'accompagne très souvent d'une baisse conséquente des revenus.

L'âge ne doit pas être le seul facteur pris en compte, il nous faut veiller à aider nos aînés à disposer de toutes leurs capacités et à conserver leur autonomie le plus possible. Les seniors ont aussi des attentes spécifiques pour notre cadre de vie (commerces, services, loisirs...). Nous devons nous mobiliser pour adapter les aménagements urbains, l'organisation et le développement de notre ville, l'offre de transport à une mobilité de proximité et conserver la mixité des âges dans nos

quartiers. Vieillir naturellement dans sa commune c'est pouvoir vivre dans son quartier, avec ses voisins, ses amis de longue date. De nombreuses initiatives sont menées et restent à soutenir afin de favoriser notamment :

- **L'adaptation des logements existants** pour améliorer leur confort et leur accessibilité,
- **La construction de logements adaptés**, pour certains modulables et en proximité des commerces bien insérés dans le tissu urbain et social,
- **L'accueil d'un étudiant dans un cadre déterminé en contre partie de services** favorisant ainsi les **relations intergénérationnelles** et concourant à la sécurité des biens et des personnes,
- **La colocation entre retraités** peut également être une solution dans certains cas.

Ces initiatives doivent être associées aux services à la personne, rendus par des associations qu'il faut soutenir. La commune se doit de porter à ces associations une attention bienveillante, vigilante, volontariste, pour nourrir cette chaleur humaine au cœur de notre ville, pour combattre le repli sur soi et l'indifférence, pour cultiver le vivre ensemble.

Il s'agit donc de favoriser le développement d'une offre habitat sénior afin que les Laxoviennes et les Laxoviens souhaitant rester dans leur commune, près de leurs amis et de leurs habitudes de vie, puissent trouver des solutions d'habitat diversifié.

- Création d'un **Passeport multiservice pour les seniors** pour favoriser l'accès aux services : alimentation, soins légers, coiffure animations, accès simplifié aux espaces numériques, commerces de proximité aux loisirs.
- Assurer les déplacements de certaines personnes avec un **accompagnateur**.
- Mettre en place un **pôle seniors** et une **veille sociale quotidienne** pour une **écoute et un accompagnement** pour les personnes les plus fragiles et ou isolées.
- **Garantir une bonne utilisation des fonds publics** et l'équité de la répartition pour nos concitoyens les plus démunis.
- Donner une réponse d'accueil satisfaisante pour les personnes aidées avec des locaux adaptés.
- Protéger les personnes les plus fragiles avec une offre adaptée par la création d'accompagnement à la parentalité.

Accessibilité / Santé

Pour les personnes en situation de handicap, l'objectif de l'accessibilité est de permettre une vie ordinaire. Pour les personnes n'étant pas en situation de handicap, l'accessibilité reste une préoccupation dans diverses situations : femmes enceintes, incapacités temporaires consécutives à un accident du travail ou domestique, difficultés sensorielles liées à l'âge, au surpoids. Des situations où l'individu n'est pas à proprement parler en situation de handicap mais concerné.

Mettre en place l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

- **Développer la signalétique et renforcer l'accueil des enfants handicapés au sein des écoles.**
- Développer des **actions de prévention sensibilisation** santé auprès de toute la population.

- Développer des **temps d'information autour des handicaps**.

- Un **contrat local de santé** pour inscrire la politique locale de prévention de santé publique dans le cadre du Programme National Nutrition Santé (PNNS), en y intégrant la restauration scolaire.



LAËTICIA TUAILLON FRISON
41 ans
Chanteuse, professeur de chant



ABDELHAFID BOUTADJINE
28 ans
Chauffeur de bus



MYRIAM YAMINA AZZEGAG
55 ans
Technicienne en statistiques



DIDIER LAUNOY
50 ans
Educateur spécialisé
Conseiller prud'homal

Economie locale durable

Les collectivités et territoires de projets tiennent un rôle déterminant dans le développement économique de leurs territoires, mais ils ont une responsabilité tout aussi cruciale dans la préservation environnementale de leur circonscription. La réunion de ces contraintes aboutit à la construction d'une économie locale durable dont ils sont les architectes, les instigateurs. Toutefois, l'objectif ne saurait être atteint sans la participation active des entreprises du territoire. Nous nous efforcerons à :



- Développer le **partenariat avec la régie de quartier** dans le cadre de l'**économie solidaire**.
- **Mutualiser le matériel** (broyeur; caméra thermique, tondeuse..) pour usage privé et les vergers (prêt ou location à prix très attractif).
- **Développer un emploi ou un poste d'insertion partagé avec les communes voisines** pour les petits travaux d'entretien ou de réparation de petit matériel électroménager.
- Organiser des **chantiers d'insertion** par l'activité économique.
- Redonner une **dynamique partenariale entre la mairie et les acteurs commerciaux locaux**.
- Accompagner le **développement économique de la Sapinière**.
- Nous nous engageons **en faveur de l'apprentissage** et de la promotion de ce cursus en rapprochant les jeunes et les employeurs, en intensifiant les liens entre le monde des entreprises, de la formation professionnelle et de l'Education Nationale, pour une offre concrète, diverse et dynamique en direction des jeunes et en adéquation avec les besoins des employeurs.
- Nous voulons **faire du Grand Nancy un territoire créatif** : en confortant l'économie numérique (avec Boursorama et Miss Numérique, le Grand Nancy a connu ses pionniers), en soutenant les industries créatives en écho à la tradition culturelle de notre agglomération (Ecole de Nancy, ARTEM, Jean Prouvé). Il faut pour cela **accompagner les PME** du secteur créatif en leur proposant des lieux adaptés à leurs tailles et leurs budgets, en nouant des liens avec les territoires voisins pour **mutualiser les**

atouts (recherche et développement, sous-traitance, fournisseurs) dans un périmètre proche.

- Nous voulons créer une **agence de développement économique** du Grand Nancy qui associera la Communauté Urbaine, la Ville de Nancy, les Chambres Consulaires, l'Université de Lorraine, l'ADUAN, l'EPFL, les ATP (Une Association, un Territoire, un Projet) et les **Technopôles d'entreprises**.
- **Nous développerons les métiers d'aide à la personne** et donnerons à ces associations ou entreprises d'aide à la personne les moyens de **former leurs employés** dans ces nouveaux métiers et proposer une offre suffisante dans ce qui devient aujourd'hui une véritable **mission de service public**.
- Nous devons créer un **fonds de rachat des locaux commerciaux vacants**, associant capitaux publics et privés, afin de consolider le commerce de proximité et de promouvoir une offre renouvelée et diversifiée dans les centres-villes.

Le Grand Nancy jouera un rôle moteur pour favoriser la **création d'une bourse d'investissement local**. Cette structure, abondée par des capitaux privés, offrira des conditions de financement optimales pour les PME et les ETI du Grand Est, confrontées à des difficultés pour développer leur activité, et favorisera par là même la croissance et l'emploi à l'échelle de notre territoire.



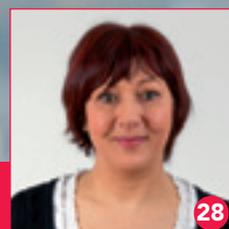
26

DANIÈLE CHATEL-SAÏD
65 ans
Attachée administrative dans une
agence d'urbanisme Retraitée



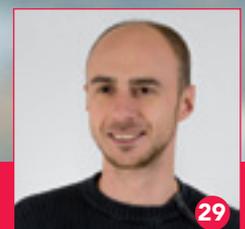
27

MATHIEU CASANOVA
34 ans
Avocat



28

ROXANE DEROCHE
50 ans
Juriste diplômée notaire



29

JULIEN GROSJEAN
31 ans
Professeur de chant
chef de chœur

Commune et coopération intercommunale

La Communauté Urbaine du Grand Nancy et les 20 communes qui la composent, dont Laxou, sont liées dans un rapport de solidarité et de responsabilité partagées. Le renouvellement des conseils municipaux et des conseillers communautaires les 23 et 30 mars 2014 devra être l'occasion de créer les conditions d'un ensemble cohérent au profit de toute la population.

Gérer ensemble, respecter les vingt communes et leurs élus dans une **démarche ouverte** et **co-élaborée** doit être le principe sur lequel la **coopération intercommunale** doit désormais reposer.

C'est ainsi que Laxou fera enfin entendre sa voix. **Assurer une Vice Présidence**, dans ce contexte renouvelé, ne signifiera donc nullement être silencieux et soumis au Président de la CUGN.

Les impôts devront être maîtrisés et cette démocratie régénérée sera fondée sur la coopération de toutes les autres intercommunalités : notamment celles de Pompey, et Neuves Maisons.

L'emploi est la priorité que nous devons soutenir en renforçant l'attractivité de notre territoire et en soutenant les entreprises, les artisans, les commerçants.

La mobilité est un enjeu social, écologique, économique et d'aménagement du territoire. Le bilan est particulièrement mauvais au sein du Grand Nancy, où se concentre l'essentiel du trafic.

Il faut **éviter la superposition des réseaux** et **faciliter le changement de mode de transport** par des connexions facilitées (horaires, stationnements voitures, vélos, etc.).

Cela passe prioritairement par la **création d'un dispositif tram-train** pour être mis au service de l'ensemble du bassin de vie nancéien.

Toutes les "maisons du vélo" du monde ne pourront compenser la réalité concrète **aujourd'hui dans le Grand Nancy : le vélo n'a toujours pas sa place en ville ! Un véritable plan de circulation globale** sur l'agglomération avec des itinéraires cyclables coordonnés, cohérents et sécurisés doit être créé **pour un environnement mieux respecté.**

Une politique volontariste de **gestion des déchets des ménages et des entreprises** doit être développée. Qui n'a pas vu se multiplier les dépôts sauvages à l'entrée de nos forêts ? Les **apports volontaires** (papier, verre...) doivent **mieux être accompagnés** dans certains quartiers pour développer une citoyenneté responsable.



Jumelage

Dans le cadre de la coopération décentralisée, un jumelage est une relation établie entre deux villes (majoritairement de pays différents, mais parfois à l'intérieur d'un même pays). Cette relation se concrétise par des échanges socioculturels. Pour ce qui concerne Laxou nous voulons :

Une meilleure implication entre la mairie et le comité de jumelage. La ville est aujourd'hui en retrait dans ses jumelages avec Heubach en Allemagne et Anderamboukane au Mali. Nous les réintégrerons dans une **démarche prioritaire**, instrument possible de **pédagogie** dans notre **projet éducatif** pour **cultiver l'ouverture au monde** et aux autres cultures.



SOPHIE PERROT
38 ans
Vendeuse



DANIEL JACQUES
56 ans
Auto entrepreneur consultant



EMILIE BANET
34 ans
Assistante de direction



PAUL LESOURD
65 ans
Médecin généraliste

Circuler, se déplacer

Les transports constituent l'une des compétences majeures de la Communauté Urbaine. Outil de mobilité et de développement local, les choix de la CUGN en la matière manquent de concertation avec les élus locaux, mais aussi de cohérence comme l'a démontré l'entrée en vigueur du nouveau réseau Stan fin août dernier avant même l'obtention des résultats de l'Enquête Ménages Déplacements.

Par ailleurs, la technologie défaillante du tramway empêche le développement d'un service fiable et de qualité et entraîne un surcoût en fonctionnement à cause des frais exorbitants d'entretien et de maintenance.

La mobilité est un enjeu social, écologique, économique et d'aménagement du territoire. Conscient des insuffisances actuelles de la politique des transports dans le sud du département, les élus de gauche ont présenté le 2 septembre dernier un manifeste visant à faciliter les déplacements avec notamment la volonté de créer une instance unique de coordination réunissant les onze autorités compétentes, chargées de l'organisation des transports.

Un audit sera nécessaire avant toute décision, étant donné l'opacité des informations communiquées par la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

Néanmoins les grands principes qui guideront la nouvelle organisation devront s'appuyer sur :

- **La création d'un syndicat mixte unique de gestion des transports** pour le sud du département regroupant les 11 autorités organisatrices de transports existantes, afin de faciliter les déplacements, mutualiser les coûts et désengorger les axes principaux du Grand Nancy.



- **La révision du réseau Stan** afin d'offrir une meilleure réponse aux usagers. L'ensemble de la politique des transports devra être exemplaire en matière d'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

- **La promotion du covoiturage** (mise à disposition de parkings gratuits pour voitures, vélos...+ site internet ou lien) en mettant en place des stations type "vélib/vélostan" à Laxou.

- **Le développement du déplacement à la demande** (personnes âgées, handicap...).

- **La politique du vélo à l'échelle de Laxou et de l'agglomération** sera étendue et favorisée, par le développement des itinéraires cyclables qui aujourd'hui, par leur manque de coordination et de sécurisation, ne permettent pas l'émergence du vélo en ville.

- Une **prime pour l'acquisition de vélos électriques** sera proposée.

- **L'implantation de bornes de recharge électrique** pour véhicule sera développée et un véritable parking relais sera créé, car ce sont entre 30 000 et 40 000 voitures par jour qui entrent dans l'agglomération OUEST donc par LAXOU coté Ouest.

- **Les parkings-relais** seront équipés de panneaux photovoltaïques pour produire l'énergie alimentant l'éclairage public de ces parkings, les vélos électriques, les voitures électriques, les véhicules de l'autopartage... L'implantation de parkings-relais en dehors de l'agglomération devra être étudiée en complément du prolongement de certaines lignes en dehors de l'agglomération.

Laxou rassemblée

La démocratie régénérée

La construction de relations sociales libérées des pesanteurs de la délégation de pouvoir passe par la valorisation de l'action collective. Il s'agit d'établir un rapport "individu-collectif-société" qui permette à chacun de retrouver la maîtrise de ses actes. Afin d'y contribuer nous prenons les engagements suivants :

- **Aucun élu ne siègera dans les conseils de quartier ni dans les associations** au titre de la commune en qualité d'élu. Nous proposerons aux associations qui le souhaitent de modifier leurs statuts afin que la commune ne dispose plus d'administrateur membre de droit dans une association **mais travaille enfin dans un cadre contractuel annuel avec des associations mieux respectées.**
- La possibilité sera garantie aux instances de démocratie participative de **présenter leurs projets en conseil municipal.**
- Il y aura un **conseil municipal annuel ouvert** où les habitants pourront intervenir en prenant la parole en séance publique et toutes les réunions du conseil municipal seront retransmises en direct sur internet par webcam.
- **Les conseils de quartiers et les associations** seront obligatoirement **consultés** pour les décisions importantes de la commune.
- A chaque conseil municipal une **présentation publique**, sera faite au sujet **des remboursements de frais éventuels des élus** pour exercer leurs mandats (pour éviter les abus).
- Afin de préserver la libre expression démocratique, **il n'y aura plus de réponse aux élus de l'opposition dans les magazines municipaux** (ce qui n'était pas le cas pendant les six dernières années...).
- **La communication sera renforcée auprès des habitants** et un délai d'au moins deux semaines sera respecté entre une information et une réunion publique, afin que chaque habitant puisse enfin s'organiser pour participer à la vie de la commune.
- **Une charte sera votée** au début du mandat définissant l'ensemble de ces règles pour faire de Laxou, ville co productive et créative.



Laxou rassemblée



Christophe Gérardot

19 rue de la Forêt 54520 Laxou

Tél. 06 71 85 99 89

courriel : c.gerardot@orange.fr

www.facebook.com/c.gerardot

www.laxourassemblee.fr

